

Euro Coupon

6 ans



- Cet instrument financier émis par Natixis Structured Products Ltd., émetteur garanti par NATIXIS (Standard & Poor's : A+ / Moody's : Aa3), dont l'investisseur supportera le risque de crédit, est une alternative à un placement risqué en actions et présente un risque de perte en capital, en cours de vie et à l'échéance.
- Coupon fixe de 6,30 % annuel
- Durée d'investissement conseillée : 6 ans
- Cadre d'investissement : assurance vie et/ou contrat de capitalisation

➤ Derivatives Capital

Le prospectus de base relatif au programme d'émission des titres a été approuvé le 29 juin 2011 par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »), autorité compétente au Grand Duché de Luxembourg. A la demande de l'émetteur, la CSSF a fourni à l'Autorité des Marchés Financiers en France ("AMF") un certificat d'approbation attestant que la documentation ci-dessus a été rédigée conformément à la Directive 2003/71 du 4 novembre 2003 (la Directive Prospectus). La présente documentation promotionnelle est établie par Derivatives Capital (et revue par NATIXIS pour ce qui concerne la conformité des caractéristiques financières de Euro Coupon 6 ans avec la documentation juridique).

Euro Coupon 6 ans est émis par Natixis Structured Products Ltd. et arrangé par Derivatives Capital.

Avec **Euro Coupon 6 ans**, l'investisseur s'expose au marché actions de la zone euro. Le remboursement du produit est conditionné à l'évolution de l'indice Euro STOXX 50[®] composé des 50 premières capitalisations de la zone euro et calculé hors dividendes.

- L'investisseur recevra chaque année à date fixe un coupon de 6,30 % quelle que soit la variation de l'indice Euro STOXX 50[®].
- À l'échéance des 6 ans, l'investisseur reçoit 100 % du capital initial si le niveau de l'indice Euro STOXX 50[®] n'a pas baissé de plus de 50 % par rapport à son Niveau Initial. Dans le cas contraire, l'investisseur subira une perte en capital égale à la baisse enregistrée par l'indice Euro STOXX 50[®].

Pour bénéficier d'une protection du capital à l'échéance jusqu'à une baisse de 50 % du niveau de l'indice Euro STOXX 50[®], l'investisseur accepte de limiter ses gains à 6,30 % en cas de hausse de l'indice Euro STOXX 50[®].

Les termes « capital » et « capital initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale du produit **Euro Coupon 6 ans**, soit 1 000 euros. Le montant du remboursement est calculé sur la base de cette valeur nominale, hors frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement.

Avantages

- **Euro Coupon 6 ans** offre un coupon fixe de 6,30 % annuel, quelle que soit la variation de l'indice Euro STOXX 50[®].
- **Euro Coupon 6 ans** bénéficie d'une protection du capital à l'échéance tant que l'indice Euro STOXX 50[®] n'a pas baissé de plus de 50 % par rapport à son Niveau Initial.

Inconvénients

- Le gain maximum par Titre de l'investisseur est limité au montant cumulé des coupons fixes, soit 37,80 %.
- A l'échéance, l'investisseur ne bénéficie pas d'une garantie en capital au-delà d'une baisse de 50 % du niveau de l'indice Euro STOXX 50[®] (la somme des coupons annuels versés ne compensant pas la perte qui sera égale à la baisse enregistrée par l'indice Euro STOXX 50[®]).
- L'investisseur ne bénéficie pas des dividendes détachés par les actions composant l'indice Euro STOXX 50[®].
- L'investisseur est exposé à un éventuel défaut de l'émetteur et du garant (qui induit un risque sur le remboursement) ou à une dégradation de la qualité de crédit de l'émetteur et du garant (qui induit un risque sur la valeur de marché du produit).
- La valeur du produit en cours de vie peut connaître de fortes fluctuations, en particulier si, avant la date de constatation finale, l'indice Euro STOXX 50[®] est proche de 50 % de son cours initial.
- En cas de vente du titre avant l'échéance (ou en cas d'arbitrage, de rachat, de dénouement par décès de l'unité de compte), l'investisseur peut subir une perte en capital.

Mécanisme de coupon fixe annuel

Quelle que soit la variation de l'indice Euro STOXX 50[®], l'investisseur reçoit :

chaque année un coupon fixe de 6,30 % jusqu'à l'échéance
soit un Taux de Rendement Annuel de 6,30 %

Année	1	2	3	4	5	6
Dates de Paiement du Coupon	23/12/12	23/12/13	23/12/14	23/12/15	23/12/16	23/12/17
Coupon	6,30 %	6,30 %	6,30 %	6,30 %	6,30 %	6,30 %

Mécanisme de remboursement à l'échéance

Un montant de remboursement final indexé sur la performance de l'indice Euro STOXX 50[®] bénéficiant d'une barrière de protection jusqu'à 50 % de baisse du niveau de l'indice Euro STOXX 50[®].

A l'échéance de l'année 6, le 22 décembre 2017, on observe la performance de l'indice Euro STOXX 50[®] par rapport à son Niveau Initial :

- Si le niveau de l'indice Euro STOXX 50[®] est supérieur ou égal à 50 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit :

Intégralité du capital initial investi

L'investisseur bénéficie dans ce scénario de la garantie de son capital à l'échéance calculée hors frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement.

- Si le niveau de l'indice Euro STOXX 50[®] est inférieur à 50 % de son Niveau Initial, l'investisseur reçoit :

Capital initial investi multiplié par la valeur finale de l'indice Euro STOXX 50[®]

L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital à l'échéance pouvant être égale à 100 % de son investissement.

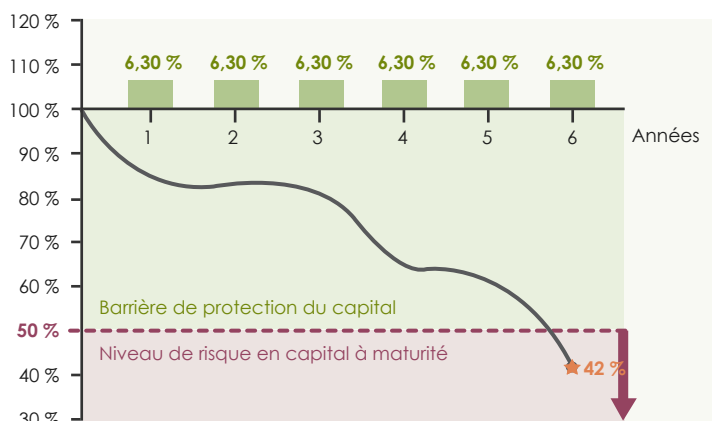
Quel que soit le montant de remboursement final, l'investisseur reçoit le coupon fixe de 6,30 %.

Les montants et taux de rendement annualisés sont bruts, hors frais et fiscalité applicables au cadre d'investissement. Ils sont soumis au risque de défaut ou faillite de l'émetteur et de son garant. L'organisme d'assurance s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur, qu'il ne garantit pas. Les calculs sont effectués pour une détention à la date d'échéance ou, selon le cas, de remboursement anticipé. En cas de vente du titre avant cette date (ou en cas d'arbitrage, de rachat, de dénouement par décès de l'unité de compte), le taux de rendement peut être supérieur, inférieur voire négatif.

— Performance de l'indice Euro STOXX 50® ■ Coupon ★ Remboursement à terme d'Euro Coupon 6 ans

Scénario défavorable : baisse supérieure de 50 % de l'indice Euro STOXX 50®

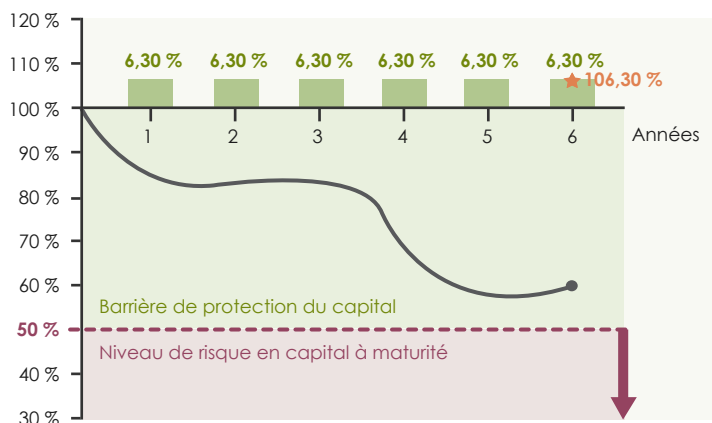
- Chaque année, l'investisseur reçoit un coupon fixe de 6,30 %.
- A l'échéance, l'indice Euro STOXX 50® enregistre une baisse supérieure à 50 % par rapport à son Niveau Initial : l'investisseur reçoit la valeur finale de l'indice Euro STOXX 50® (42 %), soit 42 % du montant souscrit hors frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement.
- L'investisseur subit dans ce scénario une perte en capital de 58 %.
- L'investisseur conserve le coupon annuel de 6,30 %.
- **Ce scénario correspond à un Taux de Rendement Annuel de -4,52 %.**



Dans le cas le plus défavorable où l'indice Euro STOXX 50® clôturerait en baisse par rapport à la date de constatation initiale à toutes les dates de constatation annuelle, de l'année 1 à l'année 6, et aurait une valeur nulle à l'échéance, le 22 décembre 2017, la perte en capital serait totale. En cas de défaut de l'émetteur et de son garant, la perte en capital pourrait également être totale.

Scénario favorable : marchés stables/hausse

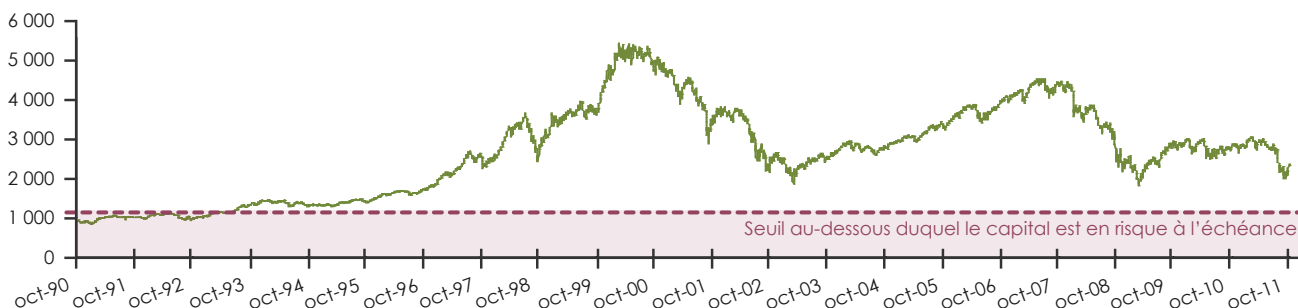
- Chaque année, l'investisseur reçoit un coupon fixe de 6,30 %.
- A l'échéance, l'indice Euro STOXX 50® n'enregistre pas de baisse supérieure à 50 % par rapport à son Niveau Initial, l'investisseur récupère l'intégralité de son capital initial hors frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement.
- L'investisseur reçoit en plus le coupon annuel de 6,30 %.
- **Ce scénario correspond à un Taux de Rendement Annuel de 6,30 %.**



L'indice Euro STOXX 50® : indice de référence de la zone euro

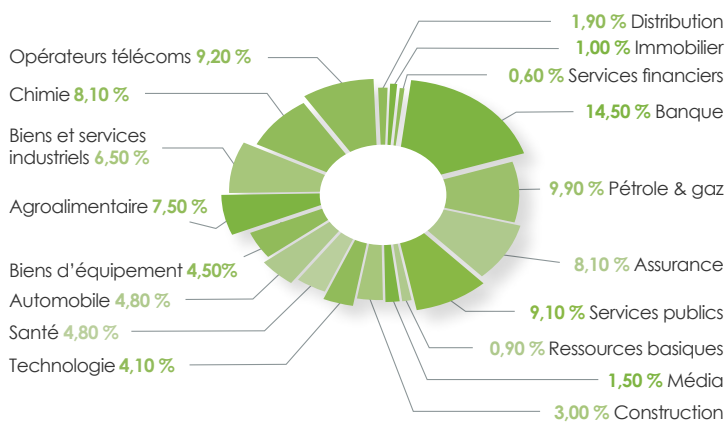
L'indice Euro STOXX 50® est composé des 50 premières sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de la capitalisation boursière, du volume des transactions et du secteur d'activité. Il respecte une pondération géographique et sectorielle qui reflète de manière fidèle la structure et le développement économique de la zone euro. Les dividendes versés par les actions composant l'indice Euro STOXX 50® ne sont pas pris en compte dans le calcul de ce dernier.

Evolution de l'indice Euro STOXX 50® depuis le 14 octobre 1990



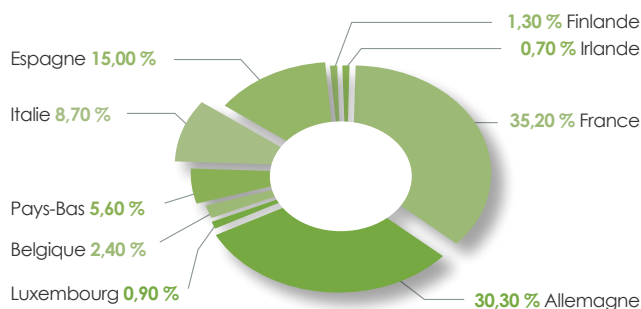
Source : Bloomberg du 14 octobre 1990 au 14 octobre 2011

Répartition sectorielle



Source : STOXX du 30 septembre 2011

Répartition géographique



Simulations historiques

Les simulations sur les données historiques de marché permettent de calculer les rendements qu'aurait eus le produit s'il avait été lancé dans le passé. Elles permettent d'appréhender le comportement du produit lors des différentes phases de marché de ces dernières années.

LES CHIFFRES RELATIFS AUX PERFORMANCES PASSÉES ONT TRAIT À DES PÉRIODES PASSÉES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RÉSULTATS FUTURS. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

4 656 tests ont été réalisés sur des placements similaires à Euro Coupon 6 ans (même maturité, même indice, même formule de remboursement). Les historiques de cours ont été relevés chaque jour en clôture pendant 23 ans entre le 17/12/1987 et le 19/10/2011.

- La totalité des cas, l'investisseur aurait récupéré l'intégralité de son capital initial, plus un gain égal à 6,30 % par année écoulée.
- Dans aucun, l'investisseur aurait subi une perte en capital.

TITRES

Titre de créance de droit anglais à capital non garanti

EMETTEUR :

Natixis Structured Products Ltd.

GARANT :

NATIXIS (S&P : A+ ; Moody's : Aa3)

DEVISE :

Euro (€)

CODE ISIN :

XS0694722736

PÉRIODE DE SOUSCRIPTION :

Du 24 octobre 2011 au 20 décembre 2011

PRIX D'ÉMISSION :

100 % de la Valeur Nominale

VALEUR NOMINALE :

1 000 €

SOUS-JACENT :

Indice Euro STOXX 50® (code Bloomberg : SX5E Index)

PRIX DE SOUSCRIPTION :

Le prix de souscription progressera au taux annuel de 1 % pour atteindre 100 % de la Valeur Nominale le 23 décembre 2011.

DATE D'ÉMISSION ET DE RÈGLEMENT :

23 décembre 2011

DATE D'OBSERVATION FINALE :

22 décembre 2017

DATE DE REMBOURSEMENT FINAL :

5 janvier 2018

DATES DE PAIEMENT DU COUPON :

23 décembre 2012, 23 décembre 2013, 23 décembre 2014, 23 décembre 2015, 23 décembre 2016, 23 décembre 2017

NIVEAU INITIAL :

Cours de clôture de l'indice Euro STOXX 50® le 23 décembre 2011.

PÉRIODICITÉ DE VALORISATION :

Quotidienne, et si ce jour n'est pas un Jour de Négociation, le Jour de Négociation suivant.

MARCHÉ SECONDAIRE :

Dans des conditions normales de marché NATIXIS assurera le rachat des Titres en offrant une fourchette de cotation achat/vente (Bid/Ask) de 1 % sur demande de tout porteur de Titres par le biais de son intermédiaire financier.

COMMISSION DE SOUSCRIPTION ET COMMISSION DE RACHAT :

Néant

COMMISSION DE DISTRIBUTION :

NATIXIS paiera au distributeur une rémunération moyenne annuelle maximum égale à 0,60 % du montant effectivement placé.

AGENT DE CALCUL :

NATIXIS

DOCUMENTATION JURIDIQUE DES TITRES :

Prospectus de Base en date du 29 juin 2011 et Conditions Définitives (Final Terms) en date du 20 octobre 2011.

DROIT APPLICABLE :

Droit anglais

RÈGLEMENT /LIVRAISON :

Euroclear / Clearstream

COMMUNICATION AUX INVESTISSEURS :

www.equitysolutions.natixis.com

Facteurs de risque

- **Risque découlant de la nature du support** : en cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du support pourra être inférieur à son prix de souscription. Le client prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori. En outre, le remboursement de chaque Titre à maturité peut être inférieur à sa capital initial, la valeur de remboursement dépendant de la performance finale de l'indice Euro STOXX 50®.
- **Risque lié au sous-jacent** : le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'indice Euro STOXX 50® sous-jacent et donc à l'évolution des marchés actions européens.
- **Risque lié aux marchés de taux** : avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du support provoquera une baisse de sa valeur.
- **Risque de contrepartie** : le client est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Emetteur.

Le produit est un support représentatif d'une unité de compte de contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, tel que visé dans le Code des assurances français (ci-après le « Contrat »). Lors de l'affectation de versements effectués dans le cadre du contrat d'assurance vie sur le produit en tant qu'actif représentatif d'une unité de compte, les souscripteurs au dit contrat doivent être conscients d'encourir le cas échéant le risque de recevoir une valeur de remboursement inférieure à celle de leurs versements en cas de décès ou rachat avant terme. L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement. Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. Cette brochure décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du produit. Une information complète sur le produit, notamment ses facteurs de risques inhérents à la souscription du Titre ne peut être obtenue qu'en lisant le prospectus de base et les conditions définitives (*Final Terms*) de l'émission (le « Prospectus »). Ce document est destiné à être distribué dans le cadre d'une offre au public en France exclusivement. Ce document ne constitue pas une proposition de souscription au Contrat. Les conditions de souscription à ce Contrat et de fonctionnement de l'unité de compte sont détaillées dans les conditions générales dudit Contrat valant note d'information. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce produit est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce produit peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. IL VOUS APPARTIEN DONC DE VOUS ASSURER QUE VOUS ETES AUTORISES A SOUSCRIRE A CE PRODUIT. En cas d'incohérence entre les informations figurant dans cette brochure et la Prospectus, ce dernier prévaudra.

Informations importantes - Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des Etats-Unis. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. NATIXIS est agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. NATIXIS est réglementé par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels il est agréé. NATIXIS est également soumis à l'autorité limitée du Financial Services Authority au Royaume Uni. Les détails concernant la supervision de nos activités par le Financial Services Authority sont disponibles sur demande.

Avertissement de STOXX Ltd. - L'Euro STOXX 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse et/ou ses concédants, et sont utilisés dans le cadre de licences. STOXX et ses concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les Titres basés sur l'indice Euro STOXX 50® et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'indice Euro STOXX 50®. Les investisseurs souhaitant de plus amples informations sont invités à consulter le site www.stoxx.com.



Euro Coupon.

6 ans

Commercialisation jusqu'au 20 décembre 2011

Coupon fixe de 6,30 % annuel

Cadre d'investissement : assurance vie et/ou contrat de capitalisation

Enveloppe et souscription limitées⁽¹⁾

Derivatives Capital

87 boulevard Haussmann,
75008 Paris
France
Tél. +33 01 44 54 53 54
contact@derivativescapital.com

Entreprise d'investissement agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel sous le numéro 19673J.
www.derivativescapital.com

⁽¹⁾ Une fois le montant de l'enveloppe atteint, la commercialisation du produit Euro Coupon 6 ans peut cesser à tout moment sans préavis, avant le 20 décembre 2011.